



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service de la Délégation à la Mer et au Littoral
Division de l'Espace Littoral et Maritime
Unité Gestion du Domaine Public Maritime**

Réf. : D24/105
Affaire suivie par :
Ronan FLOCH
Chef de l'unité de gestion
du domaine public maritime
Tél : 05 54 69 21 07
Mél : ronan.floch@gironde.gouv.fr

Arcachon, le 07 février 2024

**Avis réputé favorable
au 15 avril 2024**

Objet : Avis sur demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports, présentée par la Communauté de Communes Médoc Atlantique, pour des ouvrages implantés sur le domaine public maritime, sur le territoire de la commune de Vendays-Montalivet.

PJ : dossier de demande

Monsieur le Maire,

La Communauté de Communes Médoc Atlantique a déposé auprès de notre service une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports, pour des ouvrages implantés sur le domaine public maritime du littoral de votre commune.

La demande de concession porte sur des ouvrages dont la nature et les emprises sur le domaine public maritime (DPM) sont précisées ci-dessous :

- une descente d'accès à la plage en enrochements (emprise DPM : 430 m²)
- une protection longitudinale de la colonne en enrochements (emprise DPM : 300 m²)
- modification d'un épi de protection contre l'érosion marine en enrochements (emprise DPM : 3 870 m² après travaux)

Conformément à l'article R2124-6 du code général de la propriété des personnes publiques, je vous transmets pour avis le dossier de demande annexé au présent courrier.

L'absence de réponse de votre part dans un délai de deux mois sera considérée comme avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la meilleure.

Pour le préfet et par délégation,
pour le directeur départemental des territoires et de
la mer de la Gironde et par subdélégation,

Destinataire
Mairie de Vendays-Montalivet
11, rue de la Mairie
33 930 Vendays-Montalivet

Service de la Délégation à la Mer et au Littoral
5, quai du Capitaine Allègre – BP 80 142
33311 Arcachon cedex
ugdpm@gironde.gouv.fr
www.gironde.gouv.fr

Par délégation,
Le Chef de Division Espace Littoral et Maritime
Adjoint à la Cheffe de Service
her
Philian RÉTIF